



Commission Financière

P.V. n°2 du 15/11/2012

Présents : Mrs J.P. Delchef (Président AWBB), M. Collard (Trésorier Général), L. Lopez (secrétaire général)

Mrs C. Dujardin (BBW- Président Com. Fin), Ch. Grandry (Lg), A. Samu (Lux- Vice-président Com. Fin), Ph. Aigret (Nam-Secrétaire Com. Fin) , J-M Raquez (Ht - à partir de 19h)

La réunion débute à 18h30.

Le Président de la commission financière accueille les participants et remercie les participants pour le travail fourni et particulièrement le trésorier général pour la rapidité des réponses fournies. Il regrette cependant le côté agressif -même si involontaire- des questions de la province de Liège. Les autres représentants des provinces partagent cet avis.

Le président demande aux parlementaires présents la position de leur province par rapport aux questions suivantes :

1. PC 56

Le texte du PC 56 doit être entièrement revu avant de fixer des montants. Les provinces sont invitées à faire des propositions. Le CA formulera lui-même des propositions pour la prochaine assemblée générale. Le PC 56 sera revu en mars 2013 avec la problématique de l'indemnité de formation et celle de la licence collective.

2. Indexation du TTA

Les provinces sont d'accord pour la non-indexation du TTA.

3. Budgets extraordinaires

3.1. Young Cats

- La décision d'inscrire les YOUNG CATS a été prise en juin 2011
- Impossible de prévoir un budget 2011 (voté en novembre 2010)
- Le projet BE GOLD pouvait financer une partie des dépenses
- Lors de l'élaboration du budget 2012, ce point ne pouvait y être repris
- La qualification pour le second tour ne pouvait être pas être prévue.
- Les décomptes sont arrivés en septembre 2012

Ce n'est pas une activité récurrente : première participation en novembre 2011. Il y a tout de même un débat sur le fait que l'on aurait pu être prévenu plus tôt. Le Président de l'AWBB reconnaît que ça aurait pu être fait plus tôt, mais de la même façon, les parlementaires ne pouvaient ignorer l'existence de cette activité, et aucune question n'a pour autant été posée. Il explique également la nouvelle façon dont les frais sont répartis entre l'AWBB et la VBL. S'il y a intention de continuer dans cette activité, un budget sera présenté en mars 2013. De même, un budget extraordinaire devra être présenté pour cette saison.

3.2. Season opening

Même argumentation pour le season opening. Le président de l'AWBB souligne que la décision d'organiser une nouvelle édition du season opening sera prise après l'évaluation de la dernière édition.

3.3. Les APE

- C'est la région Wallonne qui octroie les points, qui varient de personne à personne. Ainsi pour les 6 APE, nous avons 27 points.
- Les salaires de 2 éducateurs, en qualité de salariés, étaient prévus.
- Le Plan Basket nous permet de financer certains salaires.
- Compte tenu de la diminution des charges sociales patronales (0,06 au lieu des 35%), l'économie faite est réinjectée dans les salaires. De plus, le salaire de Fred Wilmot, subsidié par l'ADEPS sert aussi au financement des salaires.

3.4. Leasing

La commission financière trouve malheureux de ne pas avoir été consultée quant au mode de financement de l'équipement des nouveaux bureaux de la direction technique. Elle regrette le choix du leasing, alors que la trésorerie aurait pu permettre un achat. Les membres du bureau prennent acte de l'avis de la commission financière et soulignent que la décision a été prise vu l'urgence.

Responsabilités :

Pour la plupart des départements, il y a un responsable qui est administrateur. Les pôles et cellules attribués au directeur technique sont répartis suivant les responsabilités auprès de divers administrateurs qui sont responsables in fine.

Analyse poste par poste :

Techniquement, seul le tableau des 500000 (de 1 à 6) comporte une addition verticale (K52 et K53) alors que tous les autres tableaux comportent une addition horizontale (ex. AG52 et AG53).

Ce qui fait que les montants totaux du 5000 : 9700 (rub.610110) 6000 (rub.612101) 8000 (rub.613150) ne sont pas ventilés dans un centre de coûts niveau 2 (500001 à 500006).

Réponse : pas sûr que cela fasse une différence mais pour une cohérence dans la présentation, nous reverrons cela.

La rémunération vacataires 2000 € n'est nulle part dans l'addition.

Réponse : exact : devait être repris dans K52

1010 Conseil d'Administration : + 7.000 sur le réalisé dont augmentation des déplacements, Skype n'est plus la bonne formule ?

La justification est en regard du montant. La présence d'administrateurs aux réunions décentralisées des clubs est appréciée. De plus, lors de l'établissement du bilan, certaines imputations devront être corrigées (frais à imputer directement sur les départements)

Le réalisé à ce jour est de 17.095 €.

Pour le poste 1015 Quid pour l'affaire BMC ?

Affaire toujours en cours. On attend la décision de l'expert.

1030 : Secrétariat Général : Le budget 1030 n'est pas sous-estimé ?

Le poste « Rémunérations » et annexes est diminué du salaire d'un membre du personnel.

Annexes = charges sociales

Par exemple au poste 604000 (achat de marchandises) est à zéro pour 2013 alors que le montant dépensé à ce jour est de 2.185,07 €

Il s'agit de notre participation à l'annuaire Basket. Mais ces frais devraient être imputés au poste 1054 (promotion)

Nous supposons que les budgets 2012 pour le 1030 et 1041 doivent être groupés pour les comparer avec les réalisations et pouvons-nous connaître le détail des subsides et les produits divers ?

Détail des subsides reçus en 2012

Compte	Date	Libellé		Crédit FRF
741000	6/01/2012	COMPL.NON MARCH.2011	€	9.098,46
741000	6/01/2012	SOL SUBV FORM CADRE 2010	€	2.436,10
741000	6/01/2012	CONV.418-2010-2E TRANCHE	€	10.000,00
741000	6/01/2012	CONV.417-2010-2E TRANCHE	€	10.000,00
741000	6/01/2012	SOLDE SUBV COMPL.2010	€	25.000,00
741000	6/01/2012	SOLDE SUBV COMPL.2010	€	271.200,00
741000	13/01/2012	AV.SUBV.COMPL.2012	€	127.000,00
741000	13/01/2012	AV.FORFAIT 2012	€	145.000,00
741000	20/01/2012	PRIMES N.MARCHAND 2010	€	5.131,00
741000	9/03/2012	AV.NON MARCHAND 2012	€	1.375,62
741000	16/03/2012	2E AV.FFT FONCTION.2012	€	87.394,66
741000	16/03/2012	N.MARCHAND AV.COMPL.2012	€	31.105,94
741000	8/06/2012	MCF-SUBS COMPL.2E AV 2012	€	373.000,00
741000	25/06/2012	MCF-SOLDE SUBV FFT FONCT	€	69.282,21
741000	2/07/2012	MCF/AV.SUBS.COMPL.2012	€	50.000,00
741000	11/07/2012	ADEPS BRT/PROJET PILOTE N	€	1.000,00
741000	27/07/2012	MCF-CONV.130-2012-AV 80	€	24.000,00
741000	3/08/2012	MCF/N.MARCH/2E AV SUBS S	€	21.086,98
741000	7/09/2012	MCF/CONVENTION 1ERE TRANC	€	260.750,00

		Total 741000	€	1.523.860,97

Produits divers = participation Ethias.

1031 Que prévoit-on de recevoir d'ici la fin 2012 et pour l'année 2013 pour €20 000,- budgété ? Impact informatique ? Montant sur l'ensemble des postes (voir surtout 1021,1022, 1023 et 1031) ?

Il s'agit d'une reprise de provision prévue dans le bilan 2011. Elle sera reconduite en 2012.

1054 et 1050 Est-ce que d'ici fin 2012, on peut espérer d'atteindre les montants prévus ?
518 / 35.000 et 396.077 / 866.723

$1050 = 451.216 + 185.000 + 60.683 + 39.167 = 736.066 \text{ €}$

Des OD pour les crédits seront passés lors de la réalisation du bilan.

Même questions pour les rubriques 6100 – 6200 – 6300

Pour les BNT, il s'agit de subventions forfaitaires depuis des années.

1054 : 38.250 de budget et Réalisé 15.216 . Pourquoi ?? 35.000 de rentrées

Réalisé actuel : 17.061 € - Participation Ethias.

1058 : Relations CP : Déplacements 1500€ alors qu'il y a un réalisé de 601,00 ??

Situation au 31/07/2012 = une réunion. Si deux réunions= 1.200 €.

1059 : diminution du budget : département plus d'actualité ?
Département éthique et égalité des chances : pas de colloque prévu en 2013.

Le poste 1201 rubrique 613310 Frais de déplacement plus élevé en 2013 ? Pourquoi ?
2012 1201 CENTRE DE FORM. REG.F+G 613310 FRAIS DE DEPLACEMENT 7.557,48 23.000,00
Voir les centres de coûts 5100 et 5200

1204 et 5100 Pourquoi encore prévoir un montant pour ces deux départements alors qu'ils sont prévus dans les nouvelles rubriques 5000 à 5600 ?
1204 et 5100 : il s'agit du budget de responsable du département « Détection et sélection » géré par M. Nivarlet.

2012 : Les Young Cats sont à -2009,16€ avec un produits divers de -9.064,40€ ??
Exact : des dépenses pour 7.055 € et des versements de la VBL pour 9.064 €. Il s'agit du réalisé actuel.

5000 Fonctionnement
Balance dépenses/recettes négative de plus 300000€ et donc celle "haut Niveau" de plus 500.000 € (2.086.205 € - 1.518.246 €) soit = augmentation du budget final (comparaison avec 2012).
Peut-on connaître le nombre de personnes qui sont prévus dans les comptes
*Personnel administratif : 5 personnes
Personnel sportif : 5 personnes
Centre de formation : 8 personnes*

Poste 5113 Pourquoi montants plus élevés (frais de kinés et déplacement) ?

2012	5113	POLE FEMININ HT NIVEAU	613213	HONORAIRES KINES	2.264,15	0	0
2012	5113	POLE FEMININ HT NIVEAU	613310	FRAIS DE DEPLACEMENT	455,52	3.525,00	0

Réponse : il s'agit plutôt des frais pour des préparateurs physiques. L'augmentation est due au fait que l'on fera moins appel aux membres de la DT.

Le coût des achats équip., coupes et mat. est énorme pour une année (€ 65.000) Y a-t-il une raison ?
*Il s'agit du coût total des achats pour le poste 5000 et donc des différents projets :
-équipements des stagiaires du CFR, des équipes nat, matériel sportif....*
5200 MASCULIN 520007 Total : Pourquoi +9800 ?

En 6300, le poste subside augmente-t-il (contribution AWBB en hausse dans les prochaines années) ?
Non, il s'agit du montant 2012 qui est repris pour 2013 : 204000 pour les 6 équipes nationales de jeunes. Les frais pourraient varier à l'avenir suite à une nouvelle clé de répartition.

610110 Loc Mat de bureau : 9700€ : ne vaut-il pas mieux acheter ?
Contrat leasing photocopieuses et équipement bureau. Pour la photocopieuse, le contrat de leasing est plus intéressant en rapport au service après-vente.

612101 Tél et service extérieur : 6000€.
Le trésorier général et la commission financière vont proposer des règles concernant les récupérations des frais de téléphonie et de connection internet.

612301 : Fourn. Bureau serv. Ext. 4000€. De quoi s'agit-il ?
Papier pour photocopieuse ; petit matériel de bureau ;

613210 : Honoraires : 61.600€. De quoi s'agit-il ?
Voir la ventilation par projet :

Optimalisation : 12.000 = honoraires de la cellule médicale (500 12 pour le médecin du CRF + honoraires du psy, diététicien, kiné.....*

Technologie = 20.000 amélioration du site : myawbb, inscription aux cours en ligne....

Formation des entraîneurs : 28.000 € honoraires des chargés de cours

613311 Frais Déplacement : Total : 115.250€ !

C'est le total voir la ventilation par projet.

613315 : Frais de logement : 213.200€ !

Logement des élèves CRF à Jambes, à mettre en rapport avec le crédit que représente la participation des parents aux frais de logement des élèves. Logement des sélections à Spa ou LLN ; ...

Commentaires :

L'époque n'est pas à l'optimisme et c'est pourquoi le CA propose de ne pas indexer le TTA cette année. Les responsables de Département ont élaboré leur budget avec sérieux et avec le souci de faire le mieux avec le moins.

Le plan basket du Ministre a voulu apporter une réponse aux préoccupations des clubs dans leur souci de formation des jeunes ; il est regrettable que tous les clubs n'aient pas répondu à cette initiative. De son côté, le CA propose de ne pas indexer le TTA ; mais il faut aussi que les clubs agissent : le déficit d'arbitres leur coûte chaque saison 70.000 € et les amendes plus de 130.000 €.

Le CA a voulu regrouper dans les CC 5000 et suivants tous les projets soumis à subsidiation du Plan Programme.

Concernant le subside forfaitaire alloué aux fédérations, le montant est fixe et indexé. La liste des dépenses admissibles à la justification du forfait est la suivante :

LISTE NON EXHAUSTIVE DES POSTES ADMISSIBLES A LA JUSTIFICATION DU FORFAIT

TRAITEMENTS DU PERSONNEL ADMINISTRATIF *	TRAITEMENT BRUT ONSS PATRONALE ASSURANCE LOI MEDECINE DU TRAVAIL CHEQUES REPAS DEPLACEMENTS EMPLOYES DANS LE CADRE DE LEURS MISSIONS FRAIS SECRETARIAT SOCIAL
BUREAUX	LOYER ENTRETIEN LOCAUX AVEC FACTURATION ACHAT MOBILIER GAZ-ELECTRICITE-EAU
SECRETARIAT	CONTRAT ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR ACHAT PHOTOCOPIEUR ACHAT MATERIEL (bureau, fax, ...) INTERNET (location ligne et utilisation) ABONNEMENT REVUE LIEE AU SPORT ACHAT PETITES FOURNITURES DE BUREAU FRAIS POSTAUX FRAIS TELEPHONES ACHAT ORDINATEUR ACHAT PROGRAMMES ORDINATEUR (gestion licences, WINDOWS, programme compta)
ASSURANCES	LOCATION BUREAU (incendie,...) ASSURANCE LOI

ASSURANCE AFFILIES
ASSURANCE ADMINISTRATEURS (projet présenté par M. le Ministre EERDEKENS)
ASSURANCE RISQUES MATERIEL BUREAU

PRESTATIONS HONORAIRES COMPTABILITE (comptable extérieur et/ou réviseur...)

SITE WEB REALISATION
COUT DU SERVEUR
RESERVATION DOMAINE
FRAIS DE MISE A JOUR

COTISATION COIB
AISF
FED NATIONALE
FED INTERNATIONALE

MAGAZINE IMPRESSION
REALISATION
ENVOI

ADMINISTRATEURS DEPLACEMENT CONSEIL ET ASSEMBLEE

Les subsides liés à la réalisation du Plan Programme sont tous repris dans les CC 5000 et suivants ; ceci pour plus de facilité avec le Plan comptable de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Les détails des subsides liés au Plan Programme se trouve ci-dessus.

Afin de pouvoir faire une analyse exacte de tous ces projets, il semble qu'il faudrait donner certaines définitions:

500001 : Administratif et logistique ?
Secrétariat de la DT : Aline Degueldre

500002 : Optimalisation ?
Nouveau nom pour la cellule médicale

500004 Tech et Techno ?
Site de la DT + inscriptions en ligne

500005 : Projet de vie ?
voir ADEPS : <http://www.adeps.be/index.asp?m=page&i=1388>
Le « Projet de vie » a pour ambition d'aider les sportifs à développer, en parallèle avec leur activité sportive, un projet socioprofessionnel concret pour bâtir leur après carrière sportive.
Le projet de vie permet à l'athlète de resituer son projet sportif dans la perspective plus globale de sa vie et l'incite à développer une stratégie poursuivant un double objectif :

- favoriser, à plus court terme, par le développement des compétences en dehors de la sphère sportive, un contexte d'équilibre et d'épanouissement propices aux performances sportives.
- sécuriser l'avenir, sur le long terme, en préparant l'athlète de façon optimale à sa future reconversion.

La reconnaissance des centres de formation est basée également sur des critères « projet de vie »

500006 : Management des personnes et des projets ?
Rôle du directeur technique, il s'agit des frais relevant de la gestion des membres de la DT + des projets.

Questions particulières :

1°) Quelles sont les conséquences et les dommages collatéraux (financiers et autres) suite au licenciement de Daniel Goethals de Belfius Namur Capitale ? Que devient l'accord entre les 3 parties (AWBB, Belfius Namur Capitale et CRF) 3 filles du CRF pouvant s'entraîner avec les professionnelles de Namur ??

Réponses : l'accord est conclu avec le club et non avec une personne : donc on poursuit. Aucun dommage collatéral et aucune conséquence sur le budget de l'AWBB.

Coach pour 37.5 h/semaine pour l'AWBB. Pour le reste chacun fait ce qu'il veut.

2°) Ne serait-il pas opportun que notre DT vienne expliquer tous les développements du CRF ?

Projet à l'étude. Une présentation pourrait être faite à l'AG de mars 2013.

3°) Un bilan de l'olympiade 2008-2012 a dû être fait, pourquoi ne pas publier un résumé avec les points forts et les points à améliorer, ça aurait le mérite d'éclaircir une situation un peu opaque.

Réponse = cela n'a rien à voir avec le budget 2013. Mais une présentation peut se concevoir après la réunion bilatérale AWBB –ADEPS du 10 décembre 2012.

4°) Une évaluation du plan Basket a-t-il été fait (pour les clubs et pour le CRF), beaucoup de clubs ont le sentiment d'avoir été floués car le plan a été très mal expliqué (subsides liés aux jeunes, APE soi disant gratuits mais dont le coût doit être supporté à moitié par le club, délais de paiement très long, dossier lourd à traiter). Y-a-t-il un dialogue avec le ministère et retour d'expérience ?

Beaucoup de clubs sont aussi satisfaits ; Il suffisait de lire les explications. Un peu d'administration et les subsides arrivent.

Réponse = cela n'a rien à voir avec le budget 2013. Comme annoncé dans une lettre du secrétaire, une évaluation sera faite mais après la fin de l'opération 2012 soit le 30 novembre 2012.

NB : l'AWBB n'a jamais dit que les APE étaient gratuits ! APE = Aide à la promotion de l'emploi.

Les clubs ont reçu 80% sans avoir dû rentrer quoi que ce soit.

Merci de transmettre l'identité des clubs qui se plaignent.

4°) Qu'est-il prévu pour la gestion des affaires financières à long terme ?

Cela n'est pas en rapport avec le budget 2013. Question à réserver pour le bilan.

5°) Demande de nouveau pour avoir plusieurs bilans partiels par saison avec les pourcentages de réalisation et les mesures prises !

Plusieurs situations financières ont été envoyées. Faut-il prévoir une périodicité ?

6°) Contrats commerciaux et sponsoring, nouvelle cellule mise en place => quelle en est l'ambition, quelles sont les sociétés actuellement sollicitées ?

L'ambition est de faire mieux qu'avant.

Cela n'est pas en rapport avec le budget 2013.

7°) Soutien des BNT : où en est-on vu que les 2 BNT sont devenus « privés »

BNT messieurs = une convention existe et l'intervention de l'AWBB est prévue au budget.

BNT dames = réunion le 26 novembre pour préparer l'avenir.

Le président remercie les participants et clôture la réunion à 22h00.

Le secrétaire
Ph. Aigret

Le président
C. Dujardin